EAUBONNE
le sens de l'harmonie

République Française
Liberté – Égalité – Fraternité
Département du Val d'Oise - Commune d'Eaubonne

DÉCISION DE LA MAIRE

Prise en vertu de la délégation du Conseil Municipal

N° 2026 / 381

CONVENTION AVEC HAUT LES SPORTS POUR UNE REPRESENTATION DE SPECTACLE DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS FLAMMARION ET VAL JOLI

LA MAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2122-22 ;

VU l'article R 2122-8 du Code de la Commande publique ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2026/022 du 28 mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;

CONSIDÉRANT que la société « Haut les sports » a été retenue pour présenter un spectacle au sein de les accueils de Loisirs Flammarion et Val Joli ;

CONSIDERANT que la valeur estimée est inférieure à 60 000 € HT ;

DÉCIDE

- **ARTICLE 1 : DE SIGNER**, une convention avec HAUT LES SPORTS, située au 67 rue Edouard vaillant à Eaubonne (95600) pour l'activité :

  - Ultimate pour la journée du 18 novembre 2026.

  à destination des enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs Flammarion et Val Joli ;

- **ARTICLE 2 : DE PRECISER**, que la prestation aura lieu dans l'établissement ;
- **ARTICLE 3 : DE PRECISER**, que le montant total des représentations s'élève à huit cent quarante euros TTC (840 euros TTC dont tva à 20%) et que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026 de la Ville.

Eaubonne, le 03 NOV. 2026

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : 03/11/20266
Publiée le : 03/11/20266
Exécutoire le : 03/11/20266
Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication
Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN	☐ Arnaud AGNONA
Cheffe Secrétariat Général	Directeur DAGAJ
☐ Karima BENTOUT	☐ Lylian Sénéchal
DGA Ressources	Directeur général des services

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération Val Parisis,

Marie-José BEAULANDE

MAIRIE D'EAUBONNE (VAL D'OISE)

Hôtel de Ville
1 rue d'Enghien
95600 Eaubonne
01 34 27 26 00
eaubonne.fr

Accusé de réception en préfecture
095-219502036-20261103-DEC2026-381-AU
Date de réception préfecture : 03/11/2026

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Maire